

Montréal, le 19 février 2021

ENVOI PAR COURRIEL

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Les consultations prébudgétaires 2021-2022

Monsieur Girard,

La pandémie de COVID-19 démontre toute l'importance pour la population d'être en mesure de se procurer ses médicaments dans un réseau qui est à la fois efficace et accessible. Avec plus de 1 900 points de service présents partout sur le territoire québécois, les pharmacies communautaires jouent un rôle central dans cette crise, non seulement dans la distribution des médicaments, mais aussi dans la prestation de certains services cliniques à la population.

Les recommandations que nous aimerions vous adresser lors de ces consultations prébudgétaires sont en lien avec les enjeux actuels que vivent les pharmaciens propriétaires du Québec qui sont en adéquation avec un meilleur service pour les patients québécois et alignées sur les orientations de votre gouvernement.

Protection du personnel et du public en temps de pandémie

Les pharmaciens font tout ce qu'ils peuvent pour mettre en place diverses mesures de protection vis-à-vis du public afin de protéger leur personnel, leurs clients et leur environnement (ex. : mur de plexiglas, masque de protection, désinfection, etc.). Ces précautions sont cruciales pour que les pharmacies puissent maintenir leurs services essentiels dans le contexte de la crise actuelle.

Dans la mesure où les pharmaciens seraient appelés à contribuer à la campagne de vaccination contre la COVID-19 qui sera la plus ambitieuse de l'histoire du Québec, il sera important de préserver le mécanisme de compensation financière établi par votre gouvernement en temps de pandémie comme ce fût le cas dans le cadre de la vaccination contre l'influenza.

Les pharmaciens, un pilier dans la gestion optimale des médicaments de spécialité

Sachant que plus de 50% des dépenses en médicaments en 2025 seront reliées à des médicaments de spécialité au Canada alors qu'ils ne représentent que moins de 1% des prescriptions. Les pharmaciens peuvent contribuer à l'amélioration de l'accès à des soins de qualité pour l'ensemble de la population tout en offrant une solution pérenne aux marchés des biologiques et des biosimilaires avec des programmes de soutien aux patients conformes aux lois et règlements en vigueur au Québec, comme celui d'ACCESSA initié par l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires qui est une entreprise 100% québécoise.

.../2



Ainsi, en modifiant le *Règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien* cela permettra à tous les pharmaciens d'offrir des services de proximité aux patients qui généreront des économies pour le système de santé québécois, et ce, sans créer de dépenses additionnelles pour le gouvernement.

Mise en place d'un nouveau modèle de rémunération

Actuellement, le modèle de rémunération en place freine l'épanouissement de la profession et ne permet pas l'amélioration de l'accès en première ligne de soins. En effet, les changements dans l'écosystème de la pharmacie qui amènent le pharmacien à opérer un virage vers les services cliniques avec l'application des projets de loi n°41 et n°31 contrastent avec la rémunération actuelle principalement axée sur la distribution de médicaments. Ainsi, en déterminant les honoraires en fonction de la complexité et de l'intensité des services rendus, plutôt qu'uniquement en fonction de la distribution, on fournirait aux pharmaciens les moyens d'aider davantage leurs patients.

Sachant que le gouvernement du Québec a reconnu en 2017 que le modèle actuel n'est plus adapté au contexte de la pharmacie communautaire et qu'il mérite une refonte, alors qu'il est inchangé depuis 1972, nous souhaitons donc que la poursuite de nos discussions sur ce changement de paradigme avec les ministères concernés se déroule promptement. Cela permettra aux pharmaciens de renforcer leur indépendance professionnelle et leur autonomie professionnelle.

En terminant, les pharmaciennes et les pharmaciens communautaires sont, plus que jamais, des piliers pour les soins de première ligne. Chaque jour, ils contribuent à soutenir le système de santé québécois fragilisé par la pandémie. Nous savons que vous avez à cœur le soutien de ce réseau et que les prochaines orientations ministérielles, tout comme le dépôt de votre prochain budget, renforceront ce réseau des pharmacies au cœur des collectivités québécoises.

Je vous remercie et vous prie de recevoir, Monsieur Girard, mes salutations distinguées.

Le président,

Benoit Morin